

<https://www.francetransactions.com/impots/Calcullette-plafond-des-niches-fiscales.html>



# Calcullette niche fiscale : vérifiez que vous ne dépassiez pas le plafond des niches fiscales

CALCULETTE NICHE FISCALE



- À IMPÔTS -  
Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2020

---

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

---

# Plafond des niches fiscales

Les contribuables dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 10.000Euros peuvent encore réduire à 0Euros leur facture fiscale.

## Calculateur plafond des niches fiscales

Chaque niche fiscale possède un plafond de réduction maximale en montant. Le cumul des réductions fiscales est également plafonné, à 10.000Euros par foyer fiscal. Cette calculateur, volontairement simpliste, permet de cumuler ses réductions de niches fiscales, tout en veillant de ne pas dépasser ce fameux plafond.

Saisissez le montant investi pour chacune des niches fiscales, cette calculateur vous permettra de gérer le cumul de vos niches fiscales, et de vérifier que vous ne dépassez pas la plafond des niches fiscales de 10.000Euros. Niches

[calcul impot] Je renseigne les montants dépensés ou directement les réductions d'impôts escomptés			
Dispositifs	Montants dépensés	Taux réduction annuel	Réduction d'impôt
<p>Cotisations syndicales</p> <p><b>Cotisations syndicales</b> : Crédit d'impôt de 66% des sommes dans la limite de 1% des revenus.</p>	Euros	%	Euros
<p>Frais de gardes jeunes enfants</p> <p><b>Frais de gardes jeunes enfants</b> : Crédit d'impôt de 50% des dépenses dans la limite de 2 300â,- / enfant.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Emploi d'un salarié à domicile</a></p> <p><b>Emploi d'un salarié à domicile</b> : Femme de ménage, travaux de jardinage, etc. A domicile.</p> <p>Réduction d'impôt ou crédit d'impôt correspondant à 50% des montants effectivement dépensés, plafonds selon le foyer fiscal et le type de prestation.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">SOFICA (Production)</a></p> <p><b>SOFICA (Production)</b> : Les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France peuvent réduire leur impôt à payer à hauteur de 48 % du montant souscrit au capital des SOFICA réalisant au moins 10 % de leurs investissements dans le capital de sociétés de production.</p> <p>La réduction est accordée dans la double limite d'un investissement maximum de 18 000â,- par foyer fiscal et de 25 % du revenu net global, soit une réduction maximum de 8.640â,-.</p>	Euros	%	Euros

## Calculer la niche fiscale : vérifiez que vous ne dépassez pas le plafond des niches fiscales

<p><a href="#">Investissement industriels DOM-TOM</a></p> <p><b>Investissement industriels DOM-TOM</b> : De 38.25 à 66% des investissements avec un plafond annuel de réduction DOM-TOM de 40 000â,-.</p>	Euros	%	Euros
<p>Primes d'assurances de loyers impayés</p> <p><b>Primes d'assurances de loyers impayés</b> : Crédit d'impôt de 38% du montant des primes versés.</p>	Euros	%	Euros
<p>Equipements de la maison</p> <p><b>Equipements de la maison</b> : Chaudière, pompe à chaleur, matériel d'isolation, volets roulants, etc. Seuls les dépenses liées aux équipements donnent droit à un crédit d'impôt de 30% des sommes dépensées dans une limite liée à la composition du foyer fiscal.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">FIP CORSE</a></p> <p><b>FIP CORSE</b> : Réduction maximale de 30% du montant investi dans un FIP Corse, pour une souscription effectuée après le 9 août 2020. (38% avant cette date). Placement à risques.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">FIP OUTRE-MER</a></p> <p><b>FIP OUTRE-MER</b> : Réduction de 30% du montant investi dans un FIP Outre-mer/DOM-TOM pour une souscription effectuée après le 9 août 2020. (38% avant cette date). Placement à risques.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Abonnement presse</a></p> <p><b>Abonnement presse</b> : Réduction d'impôt de 30% du montant de votre abonnement presse (régionale ou nationale). Limité à 1 abonnement presse par foyer fiscal.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">FIP</a></p> <p><b>FIP</b> : Réduction d'impôt de 25% des sommes investies sur les FIP en 2020. Placement à risques.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">FCPI</a></p> <p><b>FCPI</b> : Réduction d'impôt de 25% des sommes investies sur les FCPI en 2020. Placement à risques.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Souscription capital de PME</a></p> <p><b>Souscription capital de PME</b> : 25% du montant souscrit en réduction d'impôt sur le revenu. Plafond de 50000 euros pour une personne seule, 100000 euros pour un couple. Le montant des versements qui dépasse le plafond peut être reporté dans la limite des 4 années suivantes.</p>	Euros	%	Euros

## Calcullette niche fiscale : vérifiez que vous ne dépassez pas le plafond des niches fiscales

	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Groupement forestier (GFF)</a></p> <p><b>Groupement forestier (GFF) :</b> Réduction d'impôt de 25% jusqu'au 31 décembre 2020.</p> <p><b>Revenus :</b> Les revenus des Groupements Forestiers ne sont soumis ni à l'impôt sur les revenus ni aux prélèvements sociaux. <b>Plus-values :</b> Les plus-values sont taxées au taux de 19% (majoré des 17,2% de prélèvements sociaux) après abattement selon la durée de détention. La plus-value est totalement exonérée d'impôt sur le revenu après 22 ans de détention (en application des abattements qui s'appliquent après la 6<sup>ème</sup> année de détention) et après 30 ans pour la CSG-CRDS. Les plus-values de cession sont par ailleurs exonérées si le montant de la cession est inférieur à 15.000€,-. Un abattement supplémentaire de 10 €, par an et par hectare est prévu spécifiquement pour la détention de biens forestiers. <b>IFI :</b> Les parts de Groupements Forestiers sont intégralement exonérées d'IFI, sans condition de durée de détention. <b>Transmission :</b> l'abattement sur les droits de donation et de succession est de 75% sans limite de montant.</p>			
<p>Versement de prestation compensatoire en capital</p> <p><b>Versement de prestation compensatoire en capital :</b> Réduction d'impôt de 25% du capital versé, plafond de 30 500€,.-.</p>			
<p>Frais de séjour d'une personne dépendante</p> <p><b>Frais de séjour d'une personne dépendante :</b> Réduction d'impôt de 25% du plafond de 10 000€,.- par personne dépendante.</p>			
<p>Equipements de la maison face à l'âge</p> <p><b>Equipements de la maison face à l'âge :</b> Crédit d'impôt de 25% d'un plafond de 5 000€,.- pour une personne seule, 10 000€,.- pour un couple</p>			
<p>Primes des contrats survie ou handicap</p> <p><b>Primes des contrats survie ou handicap :</b> Réduction de 25% des sommes versées sur des contrats d'assurance-vie survie ou handicap, dans un plafond de 1 525€,.-, +300€,.- par enfant à charge.</p>			
<p><a href="#">Groupement Forestier Investissement (GFI)</a></p> <p><b>Groupement Forestier Investissement (GFI) :</b> Réduction d'impôt de 25% en 2021. <b>Revenus :</b> Les revenus des Groupements Forestiers ne sont soumis ni à l'impôt sur les revenus ni aux prélèvements sociaux. <b>Plus-values :</b> Les plus-values sont taxées au taux de 19% (majoré des 17,2% de prélèvements sociaux) après abattement selon la durée de détention. La plus-value est totalement exonérée d'impôt sur le revenu après 22 ans de détention (en application des abattements qui s'appliquent après la 6<sup>ème</sup> année de détention) et après 30 ans pour la CSG-CRDS. Les plus-values de cession sont par ailleurs exonérées si le montant de la cession est inférieur à 15.000€,.-. Un abattement supplémentaire de 10 €, par an et par hectare est prévu spécifiquement pour la détention de biens forestiers. <b>IFI :</b> Les parts de Groupements Forestiers sont intégralement exonérées d'IFI, sans condition de durée de détention. <b>Transmission :</b> l'abattement sur les droits de donation et de succession est de 75% sans limite de montant.</p>			

## Calcullette niche fiscale : vérifiez que vous ne dépassez pas le plafond des niches fiscales

<p><a href="#">Immobilier PINEL 12 ans (mÃ©tropole)</a></p> <p><b>Immobilier PINEL 12 ans (mÃ©tropole)</b> : RÃ©duction directe d'impÃ´t pour l'achat d'un bien immobilier neuf mis en location pendant 12 ans</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Immobilier Denormandie sur 12 ans</a></p> <p><b>Immobilier Denormandie sur 12 ans</b> : RÃ©duction directe d'impÃ´t pour l'achat d'un bien immobilier ancien, de sa rÃ©novation (min. 25% de travaux), dans 222 villes listÃ©es, mis en location pendant 12 ans, sous conditions.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Immobilier PINEL 9 ans (mÃ©tropole)</a></p> <p><b>Immobilier PINEL 9 ans (mÃ©tropole)</b> : RÃ©duction directe d'impÃ´t pour l'achat d'un bien immobilier neuf mis en location pendant 9 ans</p>	Euros	%	Euros
<p>Restauration d'objets cassÃ©s</p> <p><b>Restauration d'objets cassÃ©s</b> : RÃ©duction d'impÃ´t de 18% du montant liÃ©es Ã la conservation ou Ã la restauration, dans la limite de 20 000â,- de dÃ©penses effectives.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Immobilier Denormandie sur 9 ans</a></p> <p><b>Immobilier Denormandie sur 9 ans</b> : RÃ©duction directe d'impÃ´t pour l'achat d'un bien immobilier ancien, de sa rÃ©novation (min. 25% de travaux), dans 222 villes listÃ©es, mis en location pendant 9 ans, sous conditions.</p>	<p>invest24' pattern="[0-9]{0,6}" max="999999" value="0"</p> <p>onfocus="if (this.value==0) (this.value=';') class="rgt" size="6" /&gt;</p> <p>Euros</p>	%	Euros
<p><a href="#">Fonciere viticole</a></p> <p><b>Fonciere viticole</b> : RÃ©duction d'impÃ´t de 18%.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Investissement forestier (SEF)</a></p> <p><b>Investissement forestier (SEF)</b> : RÃ©duction d'impÃ´t de 15% dans la limite de 9.500â,- pour un cÃ©libataire, 19.000â,- pour un couple.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Immobilier PINEL 6 ans (mÃ©tropole)</a></p> <p><b>Immobilier PINEL 6 ans (mÃ©tropole)</b> : RÃ©duction directe d'impÃ´t pour l'achat d'un bien immobilier neuf mis en location pendant 6 ans</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Immobilier Denormandie sur 6 ans</a></p> <p><b>Immobilier Denormandie sur 6 ans</b> : RÃ©duction directe d'impÃ´t pour l'achat d'un bien immobilier ancien, de sa rÃ©novation (min. 25% de travaux), dans 222 villes listÃ©es, mis en location pendant 6 ans, sous conditions.</p>	Euros	%	Euros
<p><a href="#">Loueur non professionnel de meublÃ©s</a></p> <p><b>Loueur non professionnel de meublÃ©s</b> : RÃ©duction d'impÃ´t de 11% d'un investissement retenu dans la limite de 300 000â,-.</p>	Euros	%	Euros

## Calculer la niche fiscale : vérifiez que vous ne dépassez pas le plafond des niches fiscales

[calcul impot] Je vérifie que mon cumul de réduction d'impôt liée aux niches fiscales plafonnées n'excède pas les 10.000 Euros

CUMUL DEPENSES	Euros	CUMUL REDUCTIO NS	Euros
----------------	-------	-------------------------	-------